

« L'expansion des colonies israéliennes est la « cause première » de l'escalade de la violence dans les territoires palestiniens occupés » a déclaré le Secrétaire général en marge de l'ouverture de la Conférence de Bruxelles.

Bruxelles, le 7 septembre – Les activités de colonisation illégales d'Israël dans les territoires palestiniens occupés vont directement à l'encontre de son objectif de solution à deux Etats, a déclaré le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon dans son message à destination de la Réunion internationale sur la question de Palestine qui s'est ouverte à Bruxelles ce matin. « La politique d'expansion territoriale perpétuelle et le climat d'impunité qui entoure les activités des colons est une cause première de l'escalade de la violence dans les territoires palestiniens occupés » a-t-il ajouté.

Intitulée « Les colonies israéliennes, obstacles à la paix – des solutions possibles pour l'avenir », cette conférence de deux jours entend discuter, entre autres, de l'impact des colonies, du rôle de la communauté internationale et des organisations régionales, du cadre juridique, des lignes directrices de l'Union européenne sur l'importation et le label des biens produits dans les colonies, et de l'action menée par les parlementaires, la société civile et les autorités locales.

M. Ban a déclaré que la situation sur le terrain continuait d'être préoccupante. Un an après le conflit désastreux de Gaza, la sécurité et l'espoir « sont au plus bas », à la fois en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il s'est également montré préoccupé par le niveau de violence des colons envers les civils palestiniens. Bien que des signes aient montré que le gouvernement israélien avait accentué ses efforts pour régler ce danger et tenir les auteurs pour responsables, il doit faire le maximum pour s'en tenir à ses obligations, particulièrement en ce qui concerne la protection de tous les civils, y compris ceux vivant sous son occupation.

En condamnant les récents tirs de roquettes de Gaza sur Israël et la violence contre des Israéliens en Cisjordanie, M. Ban a pressé les leaders de tous bords d'empêcher de tels actes, de ne pas laisser les extrémistes envenimer la situation et prendre le contrôle de l'agenda politique. Le Quatuor – qui comprend les Nations unies, la Fédération de Russie, les Etats-Unis et l'Union européenne – ainsi que la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique, et toutes les parties prenantes, doivent jouer un rôle actif et de soutien.

Dans son discours, Riad Malki, ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Palestine, a déclaré qu'il existait à l'heure actuelle quelque 250 colonies illégales en Cisjordanie, Jérusalem-Est compris, hébergeant au moins 600,000 colons juifs israéliens sur plus de la moitié du territoire palestinien. « Soyons clair » a-t-il déclaré, en soulignant que la question des colonies ne concerne ni l'immobilier, ni la « construction d'unités d'habitation », comme cela a souvent été faussement décrit. Elles ont été pensées dans le but d'accomplir un but stratégique et dévastateur : l'appropriation de la propriété du peuple palestinien au mépris de la loi, chassant les Palestiniens de leur terre et créant ainsi une nouvelle réalité démographique sur le terrain. Elles constituent la forme la plus brutale d'épuration ethnique.

M. Malki a déclaré que l'étiquetage des produits provenant des colonies israéliennes par l'Union européenne était un premier pas positif, quoique tardif, dans la bonne direction, bien que cela reste insuffisant. Il faut faire comprendre à l'Etat d'Israël qu'il ne peut continuer à tirer bénéfice de l'oppression du peuple palestinien en exploitant ses ressources naturelles. Le Conseil de sécurité avait le devoir de principe de faire cesser cette occupation insidieuse. Dans le but de conserver la solution à deux Etats basée sur les frontières de 1967, des mesures pressantes et efficaces doivent être mises en place afin de contrer ces actions illégales, en ce compris les activités de colonisation et les attaques terroristes menées par des groupes de colons, a-t-il conclu. Un geste concret dans cette direction serait la reconnaissance immédiate d'un Etat Palestinien.

Fodé Seck (Sénégal), président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables des Palestiniens, a fait remarquer que tant du point de vue de la communauté internationale que du droit international, les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés étaient clairement illégales. Il a également précisé que le Conseil a déclaré que les colonies israéliennes « constituent une grave obstruction à une paix totale, juste et durable au Moyen-Orient », et appelé les Etats « à ne fournir à Israël aucune assistance qui pourrait être spécifiquement utilisée en rapport avec les colonies dans les territoires occupés ». La communauté internationale avait un rôle important à jouer, pas seulement envers un statut final juste et durable, mais également en plaidant pour les droits du peuple palestinien, et en maintenant le droit international dans l'intervalle, a-t-il déclaré. A cet égard, il a salué les récents efforts de l'Union européenne pour renforcer sa politique vis-à-vis des colonies israéliennes et de tout produit en provenant.

Samir Bakr Diab, Secrétaire général adjoint pour les affaires de la Palestine de l'OCI, a déclaré que la communauté internationale devait mettre un terme à toute activité illégale menée par Israël, incluant la construction de colonies, l'érection de murs de séparation, l'usage de la force et la violation des principes du droit international. Israël a refusé d'accepter l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Haïfa Abou Ghazaleh, Secrétaire générale adjointe de la Ligue arabe, a également appelé à cesser l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Sa politique en matière de colonies, de même que la « judaïsation » de Jérusalem contreviennent aux instruments juridiques internationaux. La « politique d'apartheid » d'Israël envers les Palestiniens doit prendre fin, et un Etat palestinien doit être créé, avec Jérusalem-Est comme capitale. Le Conseil de sécurité doit adopter des mesures contraignantes, la communauté internationale et le Quatuor doivent envoyer un message ferme à Israël. Ils doivent passer de la simple condamnation des actes israéliens à une pression concrète afin de mettre fin à l'occupation israélienne.